

Au Havre, le 10 avril 2019

Le Conseil de Surveillance du Port du Havre du 26 mars 2019 se félicite des bons résultats financiers 2018 qui démontrent un assainissement notable de la situation et la restauration de la capacité d'autofinancement. Ce bilan permet au port de porter l'ambitieux programme d'investissement voté en 2018 et de conforter son développement au sein d'un ensemble intégré à l'échelle de l'axe Seine.

*« En tant que Présidente du Conseil de Surveillance, je me réjouis des résultats obtenus tant sur le plan des trafics que sur le plan financier ; je tiens à féliciter et à remercier l'ensemble des équipes pour le travail effectué, particulièrement Hervé Martel et Baptiste Maurand. **Ces bons chiffres nous donnent la capacité de « faire »**, c'est-à-dire de poursuivre concrètement les actions engagées ces dernières années et en initier de nouvelles. Notre port est aujourd'hui fort et capable de relever les défis pour assurer notre développement ». **Emmanuèle Perron***

Le port affiche son excellente situation financière

Cette situation est due – et dans les mêmes proportions – à la progression du chiffre d'affaires, à la maîtrise de ses charges et au soutien de l'Etat. L'augmentation du chiffre d'affaires, qui s'établit à 195M€ en 2018, traduit l'efficacité et la pertinence de la politique tarifaire mise en place, notamment au regard de la nouvelle politique domaniale menée par le port normand. La marge brute d'autofinancement (MBA) dépasse l'objectif fixé par le projet stratégique et s'établit à 55 M€ en 2018 : un résultat qui a triplé en 5 ans. Le ratio dette/MBA, qui indique le nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette, progresse également : 3 ans en 2018 contre 13 ans en 2013.

Evolution de la gouvernance

Hervé Martel, Directeur général du Port du Havre depuis le 23 mars 2012, est nommé à la tête du Grand port maritime de Marseille à compter du 15 avril 2019.

Baptiste Maurand, jusqu'alors Directeur général adjoint du Port du Havre, est nommé Directeur général.

Le Directoire du port est désormais composé de Baptiste Maurand en tant que Président, **Serge Ferreira**, Directeur des Ressources Humaines et **Sylvain Levieux**, Directeur Financier.

Le programme d'investissements de 600 M€ se poursuit

La situation financière favorable qui s'inscrit dans le contexte de croissance du trafic (+2% en 2018) place le port en bonne position et conforte son attractivité pour réaliser l'ambitieux programme d'investissements engagé.

Pour mémoire, ce programme de 500 M€, porté à 600 M€ en raison du développement du projet d'éolien, avait été décidé à l'unanimité en juin dernier par les membres du Conseil de Surveillance sur recommandation du rapport remis par la Garante après consultation de l'ensemble des parties concernées qui avait conclu sur la pertinence et la priorisation des investissements nécessaires au développement du Port, parmi lesquels le parachèvement de Port 2000 :

- **l'aménagement des postes 11 et 12 de Port 2000 est ainsi lancé** : le Conseil de Surveillance, après avoir pris connaissance de la motion du Conseil de Développement,

a confirmé à l'unanimité la procédure initialement engagée et rappelé que les résultats de cette procédure seront présentés pour décision au Conseil de Surveillance de juin 2019. Cette décision a pour objectif de ne pas retarder le calendrier de ce qui est unanimement reconnu comme l'investissement le plus stratégique pour la poursuite du développement du port.

- **l'accès fluvial à Port 2000** (« chatière »), qui a fait l'objet d'une concertation publique l'an passé, **se poursuit** : le Port du Havre se réjouit de la décision de la Commission européenne d'attribuer une aide de 25 M€ dans le cadre de l'appel à propositions Transport 2018 du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE). Ce soutien annoncé le 26 mars s'inscrit pleinement dans la démarche de l'Europe d'encourager les projets qui favorisent le développement du multimodal. Il permet de finaliser le financement de cette infrastructure : 20 % du coût total du projet seront donc pris en charge par l'Europe et les deux tiers restants seront apportés par le Port du Havre (11 % soit 13,75 M€), l'État (3 % soit 3,6 M€) et la Région (66 % soit 82,65 M€). Les études complémentaires (notamment sur les sujets environnementaux) sont en cours ; le dépôt des dossiers de demandes d'autorisation de construire et d'exploiter pourraient être déposés en 2020 pour un démarrage des travaux en 2021 et une mise en opération en 2023.

*« Ce programme d'investissement donne de la visibilité à nos clients et génère un climat de confiance qui s'installe dans la durée. » **Baptiste Maurand***

Le terminal multimodal poursuit sa progression

Le terminal multimodal consolide son développement dès les premiers mois de l'année 2019. Ces bons résultats font suite à la croissance de 7% enregistrée en 2018 par rapport à l'année 2017. Le Conseil de Surveillance a décidé le lancement d'une consultation pour une concession de service public relative à l'exploitation intégrée du terminal multimodal, du système de transferts et à la gestion des services associés ; l'enjeu est d'offrir des perspectives de développement et de donner de la visibilité sur le long terme au futur exploitant du système.

Le Havre, 43% du commerce extérieur de la France en parts de marché

Le trafic de conteneurs pleins hinterland du Port du Havre affiche une progression constante depuis 10 ans (+27,4%), dans un contexte marqué par le faible dynamisme du commerce extérieur français « conteneurisable » avec les pays tiers (hors UE). Cette croissance du trafic est principalement portée par l'export notamment vers l'Amérique du Nord (+54%), mais aussi l'Afrique (+49%), l'Asie du sud-est (+48%) et l'Amérique centrale (+38%)

La part de marché de HAROPA sur le commerce extérieur de la France avec les pays tiers est plus importante à l'export (50%) qu'à l'import (40%), en cohérence avec l'offre des services maritimes au Havre, qui privilégie le positionnement de « dernier port touché à l'export » (3,5 fois plus de services transocéaniques choisissent l'escale du Havre comme « dernier port export » plutôt que « 1^{er} port touché à l'import »). On note un redémarrage à l'import depuis 2017, qui coïncide avec le renouvellement de l'offre des alliances sur les principaux trades est-ouest.

*« La nette progression des trafics depuis 2017 correspond aux services opérés dans le cadre des trois grandes alliances maritimes qui ont confirmé leur confiance dans le port du Havre ; leur activité représente aujourd'hui 76% des flux import et 54 % des flux export. » **Hervé Martel.***

Ces bons résultats et les investissements en cours représentent un véritable atout pour la constitution d'un établissement portuaire maritime et fluvial à l'échelle de l'axe Seine.

Rappelons que le Premier Ministre Edouard Philippe a nommé en janvier dernier Catherine Rivoallon préfiguratrice du futur établissement public. Pour mener à bien sa mission, Madame Rivoallon s'appuie notamment sur un comité de préfiguration : présidé par Valérie Fourneyron, ce comité associe Thierry Tuot, conseiller d'État, Gilles Belier, avocat membre du Haut Conseil du dialogue social, Frédéric Henry, président du Conseil de Surveillance du Grand port maritime de Rouen, et Emmanuèle Perron, présidente du Conseil de Surveillance du Grand port maritime du Havre. C'est donc à ce titre qu'Emmanuèle Perron participe aux travaux de constitution du futur établissement.

Le Port du Havre prêt pour le Brexit

Bien que le Brexit soit reporté au moins jusqu'au 12 avril, le Port du Havre se tient prêt. Les équipes du port se sont mobilisées, en étroite collaboration avec tous les acteurs de la place, pour anticiper et se préparer à la sortie du Royaume-Uni de l'UE. L'objectif commun est d'être en capacité d'accueillir et fluidifier le trafic, notamment avec le doublement des rotations de BAI 3 jours / semaine, qui débutera le 30 mars 2019. Tous les moyens ont été mis en place à cet effet.

A propos de HAROPA - Port du Havre

Bénéficiant d'une situation exceptionnelle sur la façade maritime ouest de l'Europe, HAROPA - Port du Havre, 1er port français pour le commerce extérieur et 5e port nord-européen pour le trafic conteneurs, accueille chaque année près de 6 000 navires parmi lesquels les plus grands porte-conteneurs du monde. Accessible 24h/7j, il traite plus de 70 millions de tonnes de marchandises chaque année et assure près de 40% des importations françaises de pétrole brut.

Membre de HAROPA, 1er système portuaire français, aux côtés des ports de Rouen et Paris, Le Havre constitue une ouverture maritime rapide sur les continents pour tous les armements mondiaux avec près de 700 ports touchés. Comptant parmi les plus grands ensembles portuaires européens, HAROPA dispose de près de 500 hectares de foncier disponible ou aménageable le long de l'axe Seine. Il accompagne ses clients dans la mise en place et la gestion de systèmes logistiques compétitifs et durables pour desservir le 1er bassin de consommation européen fort de 25 millions d'habitants.

www.haropaports.com

Contacts presse :

Marie HERON – 02 32 74 72 89 – 06 79 69 36 09 - marie.heron@haropaports.com
Marie-Lucile ROQUES – 02 32 74 74 75 – 06 63 35 20 71 – marie-lucile.roques@haropaports.com